

— La consécration épiscopale sera conférée à Mgr Decelles, dans la cathédrale de St-Hyacinthe, le 9 mars prochain.

Le mérite agricole.—D'après le rapport des membres du Conseil d'agriculture choisis comme juges du Concours provincial de mérite agricole pour l'année 1892, dans les comtés d'Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Nicolet, Rimouski, Témiscouata et Wolfe, soixante et dix-sept concurrents ont obtenu, outre une médaille, les diplômes de très grand mérite, les diplômes de grand mérite et diplômes de mérite. Le comté de Beauce a été celui qui a obtenu le plus grand nombre de diplômes, venaient ensuite les comtés de Rimouski et de Kamouraska ; ce dernier comté a été celui où il y a eu le plus grand nombre de concurrents qui ont obtenu le diplôme de très grand mérite.

MM. Cyrias Ouellet de Kamouraska, Chs F. Tellier et Joseph Langlais de la Rivière-Ouelle, Alphonse Sirois de Sté-Anne de la Pocatière, ont chacun obtenu une médaille d'argent avec diplôme de très grand mérite ; M. Chs Ouellet de Kamouraska, a obtenu une médaille de bronze avec diplôme de très grand mérite ; MM. Elzéar Hudon et Thomas Hudon de Sté-Anne de la Pocatière, et Paul Rossignol de St-Denis, ont obtenu une médaille de bronze et un diplôme de grand mérite.

Prorogation de la Législature Provinciale.—La législature provinciale a été prorogée lundi. Comme on le voit cette session a été bien courte, mais en revanche on a fait beaucoup d'ouvrage, et nous avons pu constater, à notre grande satisfaction, que la classe agricole n'a pas été oubliée, tant au point de vue des grandes réformes que des encouragements à donner aux différentes associations agricoles.

Un paragraphe du discours du trône, prononcé hier à la fermeture des chambres, nous a tout particulièrement fait plaisir. C'est celui-ci :

“ J'espére que grâce à l'encouragement que vous donnez à l'industrie laitière et aux cercles agricoles, l'agriculture va faire de nouveaux progrès dans notre province, surtout si vous continuez parmi notre population l'œuvre que vous avez si bien commencée dans cette législature. Je vous engage à user de l'influence que vous donne votre position pour faire comprendre à tous l'avantage de la bonne culture et la nécessité de substituer à la routine les méthodes raisonnées. Il n'est rien qui soit plus digne de votre attention que la question agricole.”

— Le plus vaste *ranch* du monde, pour l'élevage du mouton, se trouve au Texas dans les comtés de Dimmet et Webb. Sa superficie est d'au-delà de 400,000 acres et on y élève annuellement de 1,000,000 à 1,600,000 têtes de moutons.

— M. Cleveland a choisi M. Morton pour son secrétaire de l'agriculture, parce que c'est celui qui a fondé l'*Arbor day* (fête des arbres) aux Etats-Unis. M. Morton joue aux Etats-Unis le même rôle que M. Joly au Canada, comme apôtre du reboisement.

CAUSERIE AGRICOLE

Les cercles agricoles.

Comme nous l'avons dit en parlant de l'appui que les colons devraient se donner mutuellement lors du défrichement d'une terre, l'association appliquée au travail des champs, et que l'on désigne sous le nom de “ cercle agricole, aurait dû précéder l'établissement de nos “ sociétés d'agriculture ” qui ont pour but principal de récompenser le mérite agricole pour les fermes les mieux tenues et d'organiser des exhibitions de produits agricoles et industriels, soit de comté ou par district.

Dans tous les cas, si les cercles agricoles que le Gouvernement provincial désire encourager d'une manière toute spéciale, par une prime en argent, sont en grande faveur chez les amis de l'agriculture, tout particulièrement par les autorités religieuses qui approuvent et encouragent leur établissement, il ne s'en suit pas que dans l'intention de ceux qui encouragent si efficacement les cercles agricoles, ils veuillent, dans un avenir prochain, abolir les sociétés d'agriculture pour n'avoir que des cercles agricoles. A ce sujet, il y a certainement erreur, car les amis de l'agriculture verront toujours avec plaisir l'établissement d'associations agricoles, — quelqu'en soit le nom, pourvu qu'elles aient pour but d'établir le bien-être parmi les cultivateurs et de leur fournir les moyens d'activer le progrès agricole.

La mission des cercles agricoles quoique différente de celle des sociétés d'agriculture, est également utile et nécessaire aux cultivateurs. Aider à l'organisation et au maintien des cercles agricoles, c'est vouloir donner à nos sociétés d'agriculture un encouragement plus considérable et plus efficace en faveur de la masse des cultivateurs qui, par leur souscription particulière et l'émination, plus générale qui se ferait sentir parmi les cultivateurs, ren-